



Juillet 2024

	Valeur	Dernier millésime disponible	Sommaire
Population	295 729	2024	Page 2
Nombre de créations d'entreprises	795	T1 2024	Page 4
Nombre d'emplois salariés	101 925	T1 2024	Page 5
Nombre de DEFM de catégories ABC	21 200	T1 2024	Page 7
Taux de chômage	7,2	T1 2024	Page 8
Nombre d'entrées en apprentissage	2 457	2023	Page 9
Nombre d'allocataires au RSA	9 080	mars 2024	Page 10
Taux de pauvreté	14	2020	Page 11
Lexique			Page 12
Sources			Page 13
Les travaux du Sese			Page 14


**SERVICE
 ETUDES
 STATISTIQUES ET
 EVALUATION**




Réponses aux demandes statistiques



Réalisation d'études



Production de tableaux de données



Réalisation de cartes



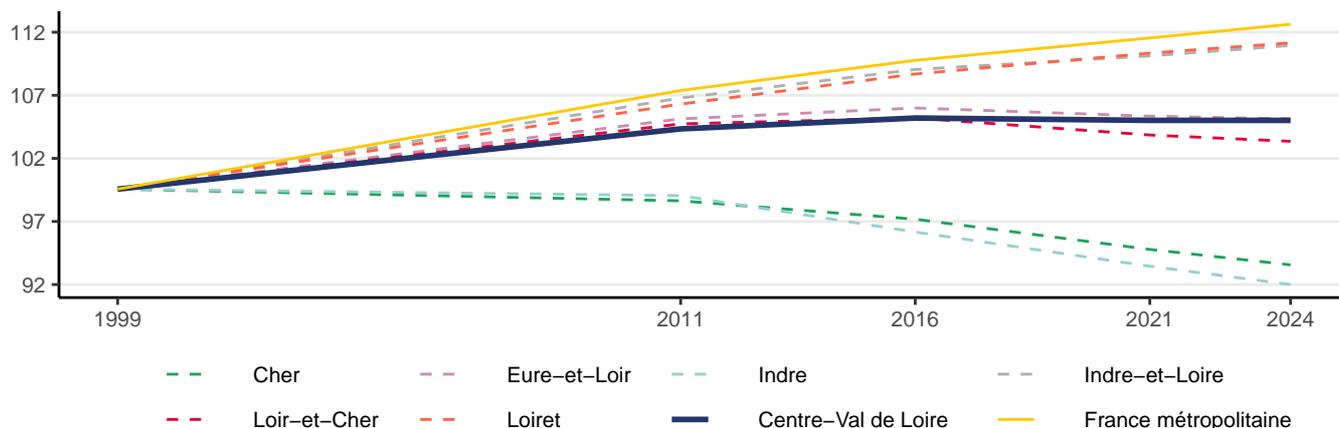
Réalisation d'infographies



Veille sur nos thèmes

Population – Démographie

Évolution de la population (base 100 en 1999)



Source : Insee, estimations de population

Structure de la population

	Population	Part des femmes	Part des hommes	Part des 0 à 24 ans	Part des 25 à 59 ans	Part des 60 ans ou plus
Cher	295 729	51,3	48,7	25,6	39,9	34,5
Eure-et-Loir	430 422	50,9	49,1	29,5	42,3	28,2
Indre	213 871	51,5	48,5	23,6	38,7	37,7
Indre-et-Loire	616 751	51,9	48,1	28,4	42,2	29,4
Loir-et-Cher	326 941	51,4	48,6	26,2	40,1	33,7
Loiret	689 581	51,1	48,9	30,3	42,2	27,6
Centre-Val de Loire	2 573 295	51,4	48,6	28,1	41,4	30,5
France métropolitaine	66 142 961	51,5	48,5	28,8	43,2	28,0

Source : Insee, estimations de population 2024

Population de 15 à 64 ans par type d'activité (en %)

	Actifs ayant un emploi	Chômeurs	Retraités ou préretraités	Elèves, étudiants, stagiaires non rémunérés	Femmes ou hommes au foyer	Autres inactifs
Cher	64,9	9,6	8,6	8,2	2,7	5,9
Eure-et-Loir	67,6	9,0	7,3	8,6	2,7	4,8
Indre	65,2	9,1	9,6	7,4	2,3	6,4
Indre-et-Loire	66,1	8,8	7,1	11,6	2,0	4,4
Loir-et-Cher	66,8	8,4	8,5	8,3	2,6	5,3
Loiret	66,4	9,2	6,9	10,0	2,8	4,7
Centre-Val de Loire	66,3	9,0	7,6	9,5	2,5	5,0
France métropolitaine	65,4	9,2	6,3	10,6	3,0	5,5

Source : Insee, Recensement de la population 2020, exploitation complémentaire

Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle (en %)

	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Sans activité professionnelle
Cher	1,3	3,2	5,5	12,2	15,8	13,6	34,5	14,0
Eure-et-Loir	1,0	3,2	7,3	14,7	16,2	14,7	29,1	13,9
Indre	1,8	3,2	4,4	10,9	15,6	14,2	37,3	12,7
Indre-et-Loire	0,7	3,2	8,5	15,0	15,9	11,9	29,6	15,2
Loir-et-Cher	0,9	3,7	6,0	12,5	15,3	14,7	34,1	12,9
Loiret	0,6	3,1	8,3	14,8	15,6	14,4	28,3	14,9
Centre-Val de Loire	0,9	3,2	7,2	13,9	15,7	13,8	31,0	14,2
France métropolitaine	0,8	3,6	9,9	14,3	15,8	11,9	27,2	16,6

Source : Insee, Recensement de la population 2020, exploitation complémentaire

Établissements actifs employeurs par secteur d'activité agrégé

	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	Tertiaire non marchand	Ensemble
Cher	1 074 (11,5 %)	774 (8,3 %)	945 (10,1 %)	5 013 (53,6 %)	1 552 (16,6 %)	9 358 (100 %)
Eure-et-Loir	835 (6,5 %)	1 024 (8 %)	1 561 (12,2 %)	7 466 (58,3 %)	1 915 (15 %)	12 801 (100 %)
Indre	940 (12,7 %)	625 (8,4 %)	707 (9,5 %)	3 856 (51,9 %)	1 296 (17,5 %)	7 424 (100 %)
Indre-et-Loire	1 264 (6,4 %)	1 362 (6,9 %)	2 060 (10,5 %)	12 346 (62,8 %)	2 628 (13,4 %)	19 660 (100 %)
Loir-et-Cher	959 (8,9 %)	861 (8 %)	1 397 (13 %)	5 916 (55,1 %)	1 610 (15 %)	10 743 (100 %)
Loiret	857 (4,2 %)	1 449 (7,1 %)	2 631 (13 %)	12 513 (61,7 %)	2 822 (13,9 %)	20 272 (100 %)
Centre-Val de Loire	5 929 (7,4 %)	6 095 (7,6 %)	9 301 (11,6 %)	47 110 (58,7 %)	11 823 (14,7 %)	80 258 (100 %)
France métropolitaine	110 020 (4,8 %)	146 089 (6,4 %)	254 131 (11,1 %)	1 482 730 (65 %)	287 702 (12,6 %)	2 280 672 (100 %)

Établissements actifs employeurs par taille

	0 salarié	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
Cher	724 (7,7 %)	6 984 (74,6 %)	840 (9 %)	490 (5,2 %)	320 (3,4 %)	9 358 (100 %)
Eure-et-Loir	1 109 (8,7 %)	9 351 (73 %)	1 125 (8,8 %)	727 (5,7 %)	489 (3,8 %)	12 801 (100 %)
Indre	532 (7,2 %)	5 630 (75,8 %)	607 (8,2 %)	413 (5,6 %)	242 (3,3 %)	7 424 (100 %)
Indre-et-Loire	1 677 (8,5 %)	14 185 (72,2 %)	1 801 (9,2 %)	1 256 (6,4 %)	741 (3,8 %)	19 660 (100 %)
Loir-et-Cher	873 (8,1 %)	7 997 (74,4 %)	903 (8,4 %)	576 (5,4 %)	394 (3,7 %)	10 743 (100 %)
Loiret	1 762 (8,7 %)	14 418 (71,1 %)	1 954 (9,6 %)	1 288 (6,4 %)	850 (4,2 %)	20 272 (100 %)
Centre-Val de Loire	6 677 (8,3 %)	58 565 (73 %)	7 230 (9 %)	4 750 (5,9 %)	3 036 (3,8 %)	80 258 (100 %)
France métropolitaine	215 510 (9,4 %)	1 652 592 (72,5 %)	204 520 (9 %)	126 781 (5,6 %)	81 269 (3,6 %)	2 280 672 (100 %)

Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.

Source : Insee, Flores 2021 (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié)

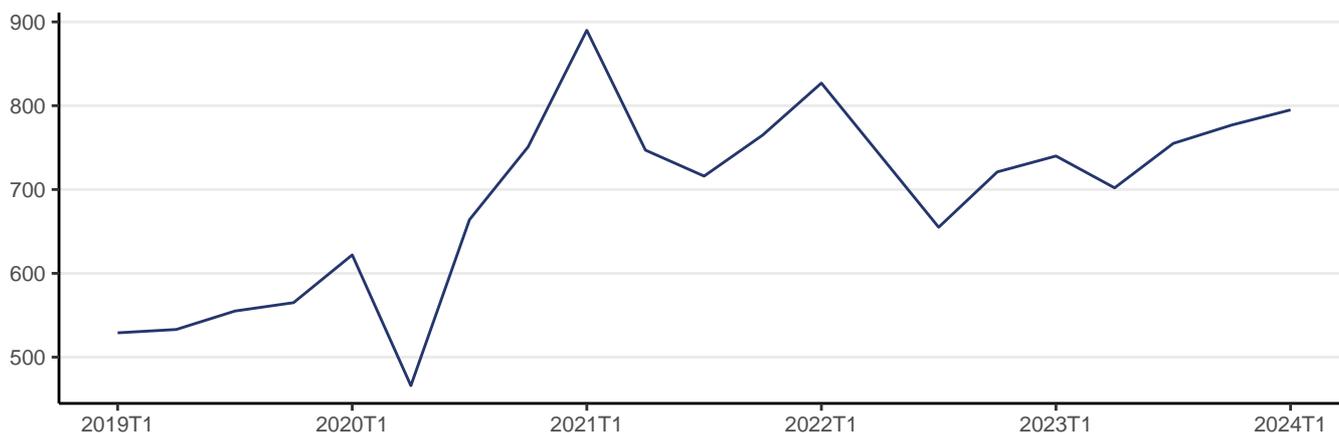
Démographie des entreprises

Nombre de créations d'entreprises et leur secteur au T1 2024 dans le Cher

	Dont micro-entrepreneurs	Ensemble
Cher	516	795
Eure-et-Loir	907	1 371
Indre	401	576
Indre-et-Loire	1 523	2 229
Loir-et-Cher	641	976
Loiret	1 663	2 434
Centre-Val de Loire	5 638	8 359
France	192 971	303 116



Évolution des créations d'entreprises dans le Cher

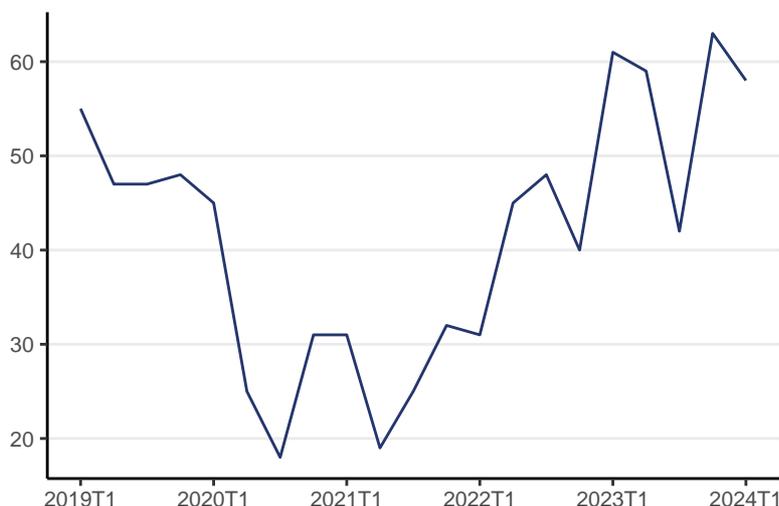


Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene)

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture – données brutes

Défaillances d'entreprises au T1 2024 dans le Cher

	Ensemble
Cher	58
Eure-et-Loir	110
Indre	54
Indre-et-Loire	139
Loir-et-Cher	89
Loiret	182
Centre-Val de Loire	632
France	17 552



Source : Fiben, Banque de France

Données brutes par date de jugement

Emploi

Nombre d'emplois salariés au T1 2024

	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	Tertiaire non marchand	Ensemble
Cher	2 656	18 416	4 950	37 384	38 518	101 925
Eure-et-Loir	1 540	26 054	7 996	59 049	44 527	139 165
Indre	1 390	14 405	4 055	27 131	26 112	73 094
Indre-et-Loire	4 307	29 711	15 559	113 179	81 811	244 565
Loir-et-Cher	2 877	19 575	7 291	50 931	36 272	116 947
Loiret	2 962	41 326	16 540	124 503	81 665	266 996
Centre-Val de Loire	15 731	149 487	56 391	412 176	308 906	942 692
France	314 715	3 281 331	1 575 287	13 439 621	8 537 704	27 148 657

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

Nombre d'EETP* dans l'intérim au T4 2023

	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	Tertiaire non marchand	Ensemble
Cher	16	979	513	715	100	2 903
Eure-et-Loir	27	1 972	357	1 585	99	4 943
Indre	3	1 273	343	644	96	2 787
Indre-et-Loire	55	2 056	1 518	2 709	385	8 260
Loir-et-Cher	86	2 088	554	1 722	162	5 516
Loiret	66	4 877	1 068	6 690	421	15 106
Centre-Val de Loire	253	13 245	4 353	14 064	1 263	39 514
France	3 500	260 348	139 041	261 807	36 549	860 302

*EETP : Emploi Équivalent Temps Plein

Évolution de l'intérim en EETP dans le Cher



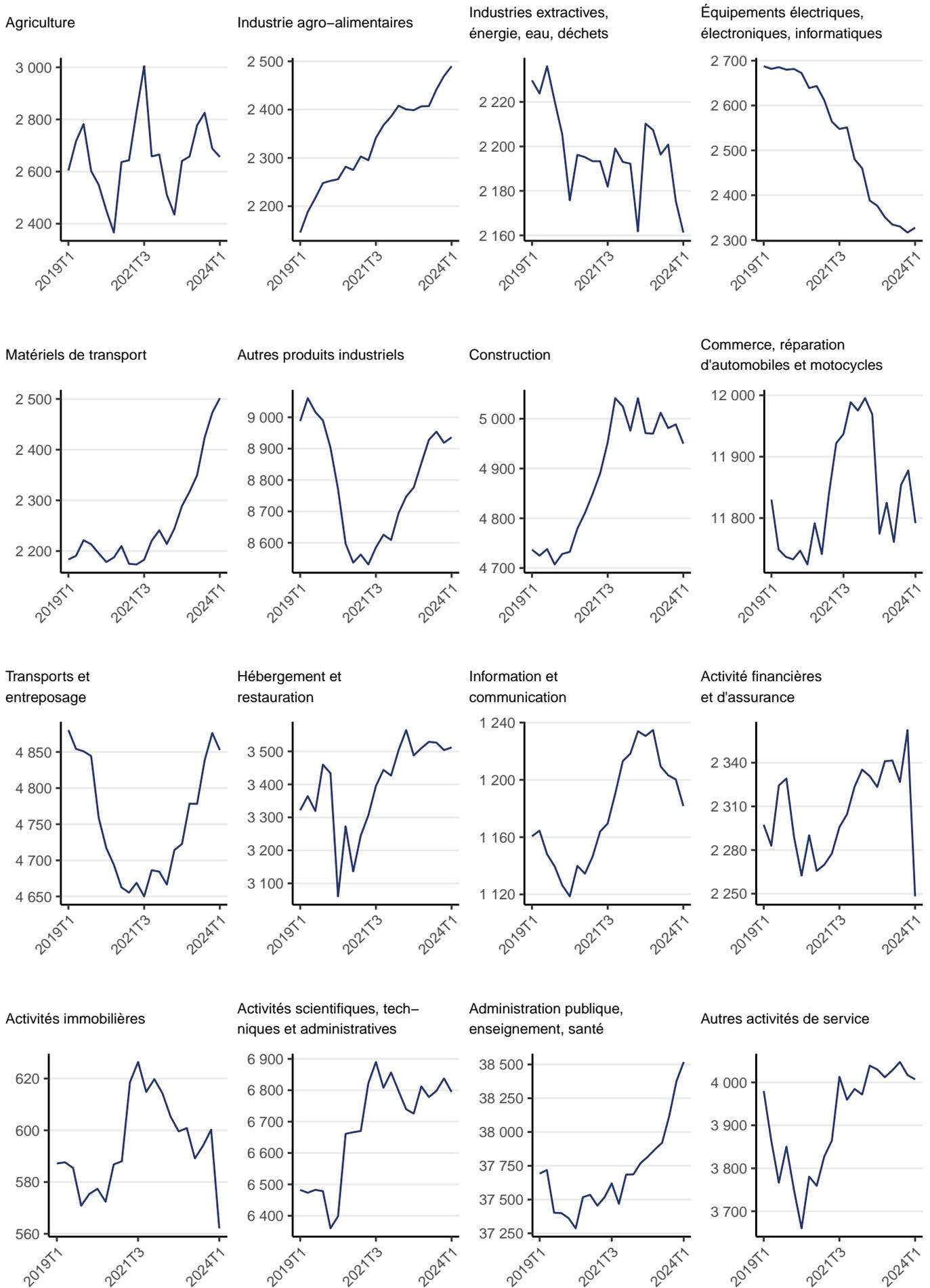
Source : Dares, DSN

Déclarations préalables à l'embauche par nature de contrat au T1 2024

	CDD de moins d'un mois	CDD de plus d'un mois	CDI
Cher	10 658	3 228	3 135
Eure-et-Loir	15 288	4 237	5 355
Indre	9 271	2 404	2 164
Indre-et-Loire	39 725	8 539	9 272
Loir-et-Cher	13 415	4 463	4 189
Loiret	38 665	9 097	11 039
Centre-Val de Loire	127 416	31 834	35 463
France	4 677 027	1 163 223	1 217 726

Source : Urssaf

Évolution du nombre d'emplois salariés hors intérim dans le Cher



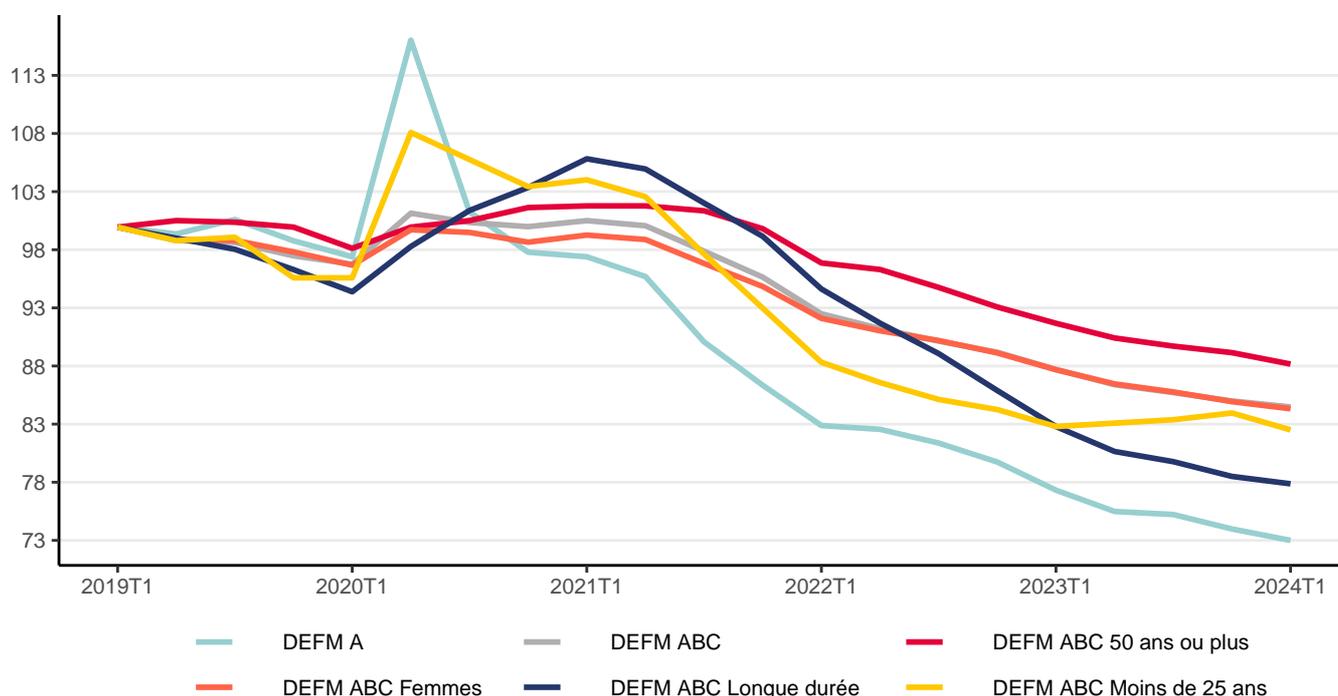
Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

Marché du travail

Nombre de demandeurs d'emploi au T1 2024 par catégorie

	DEFM A		DEFM ABC		DEFM ABC Femmes		DEFM ABC Longue durée		DEFM ABC Moins de 25 ans		DEFM ABC 50 ans ou plus	
	Effectifs		Effectifs		Effectifs		Effectifs		Effectifs		Effectifs	
	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle						
Cher	11 170		21 200		11 070		9 810		2 840		6 290	
	-1,3 %	-5,6 %	-0,6 %	-3,7 %	-0,7 %	-3,8 %	-0,8 %	-5,9 %	-1,7 %	-0,4 %	-1,1 %	-3,8 %
Eure-et-Loir	16 990		31 940		16 710		14 690		4 220		8 980	
	0,7 %	0,7 %	0,5 %	0,7 %	0,1 %	-0,4 %	0,5 %	-0,5 %	0,7 %	3,7 %	1,1 %	0,7 %
Indre	7 820		14 710		7 490		6 690		2 040		4 530	
	-0,6 %	-2,1 %	-0,5 %	-2,9 %	-0,7 %	-2,9 %	0 %	-5,4 %	1,5 %	3,6 %	-0,9 %	-4,2 %
Indre-et-Loire	23 430		47 690		24 620		21 650		6 620		12 620	
	-0,7 %	0,1 %	-0,1 %	0,4 %	-0,2 %	-0,4 %	0,4 %	-0,4 %	0,3 %	4,6 %	0,1 %	-0,3 %
Loir-et-Cher	10 900		22 720		11 780		10 390		3 060		6 780	
	-0,7 %	0,4 %	0,3 %	-0,4 %	0,3 %	-1 %	0,6 %	-2,3 %	1,7 %	3 %	0,4 %	-0,7 %
Loiret	28 200		55 040		28 200		24 600		7 780		14 120	
	0 %	2,3 %	0,3 %	1,3 %	-0,1 %	0 %	1,2 %	-0,1 %	0,8 %	5,6 %	0,8 %	1,7 %
Centre-Val de Loire	98 510		193 300		99 860		87 830		26 550		53 330	
	-0,3 %	0 %	0,1 %	-0,1 %	-0,2 %	-1 %	0,5 %	-1,6 %	0,5 %	3,9 %	0,3 %	-0,4 %
France métropolitaine	2 819 800		5 124 300		2 626 000		2 240 100		654 600		1 392 300	
	-0,1 %	0,4 %	0,1 %	0,7 %	-0,1 %	-0,2 %	0,6 %	-0,1 %	0 %	4,2 %	-0,1 %	-0,5 %

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (base 100 au T1 2019)



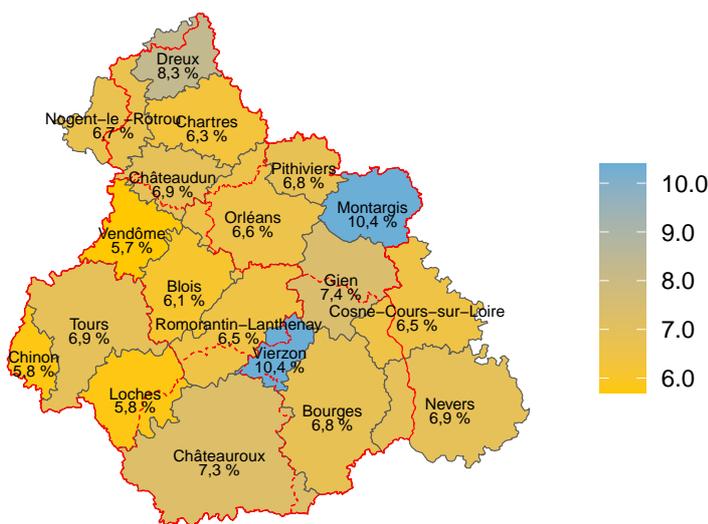
Entrées et sorties des demandeurs d'emploi au T1 2024

	Entrées en catégories A, B, C			Sorties de catégories A, B, C		
	Nombre moyen d'entrées	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle	Nombre moyen de sorties	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle
Cher	2 110	-5,8	-1,9	2 250	2,3	-1,3
Eure-et-Loir	3 070	-3,5	-1,6	3 100	3	-1,9
Indre	1 480	-3,9	-2	1 560	6,8	-2,5
Indre-et-Loire	4 810	-0,2	-0,8	4 860	3,6	-3,6
Loir-et-Cher	2 270	-1,3	1,3	2 300	4,1	-3
Loiret	5 640	-2,6	-0,7	5 750	6,9	-0,9
Centre-Val de Loire	19 370	-2,6	-1	19 810	4,6	-2,2
France métropolitaine	534 200	-0,9	0,1	542 100	4,3	1,4

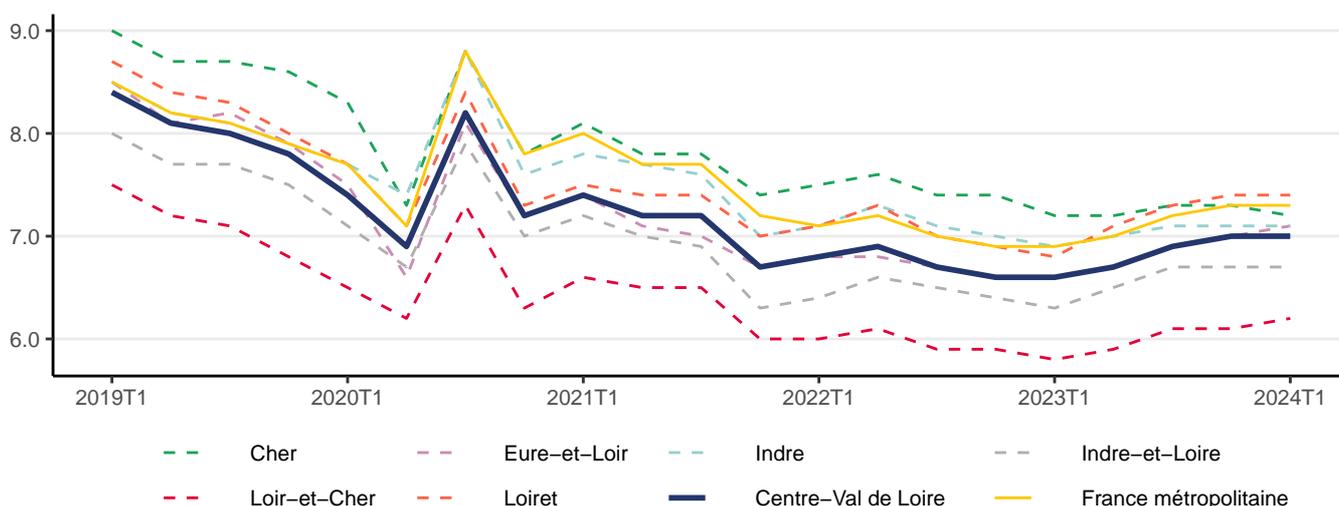
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares – Données CVS-CJO

Taux de chômage localisé au T1 2024

Taux de chômage	
Cher	7,2
Eure-et-Loir	7,1
Indre	7,1
Indre-et-Loire	6,7
Loir-et-Cher	6,2
Loiret	7,4
Centre-Val de Loire	7,0
France	7,3



Évolution des taux de chômage localisé



Source : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee

Politiques de l'emploi

Entrées dans les principaux dispositifs d'aide à l'emploi dans le Cher

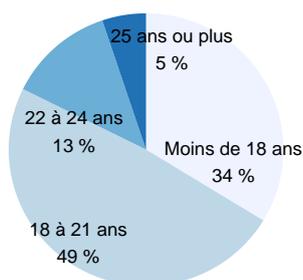
	2021	2022	2023 (p)
Parcours emploi compétences (PEC) et contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	444	359	173
Contrats initiative emploi (CUI-CIE)	462	312	124
Insertion par l'activité économique (IAE) dont :	1 606	1 713	1 896
Ateliers et Chantiers d'Insertion	919	1 112	1 247
Associations Intermédiaires	448	313	323
Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion	164	207	235
Entreprises d'Insertion	75	81	91
Apprentissage	2 242	2 457	2 496
Contrat de professionnalisation	327	427	447
Contrats engagement jeune	//	1 610	2 115
Contrats engagement jeune première entrée	//	1 353	1 472
Parcours contractuel d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)	2 660	1 812	1 901
Emplois francs	59	72	85

Source : Dares, Tableau de bord des politiques de l'emploi (PoEm).

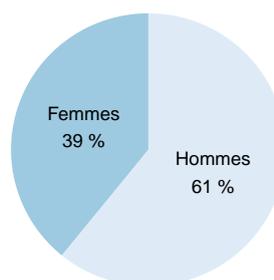
Les données sont mises à jour en continue, celles de la dernière année sont provisoires.

Entrées en apprentissage en 2023 dans le Cher

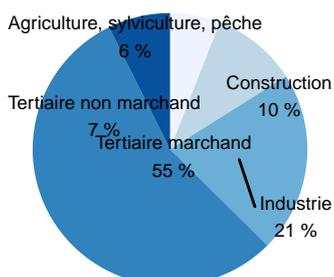
Par tranche d'âge



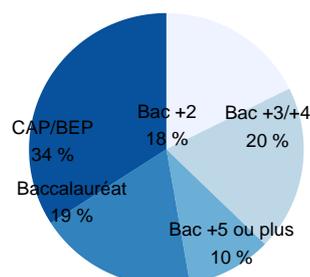
Par sexe



Par secteur d'activité



Par diplôme préparé



Source : Système d'information sur l'apprentissage de la Dares

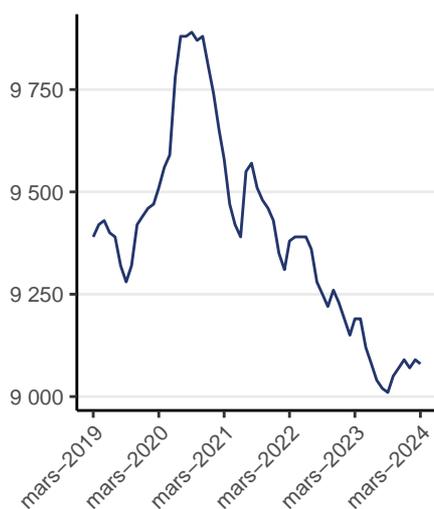
Prestations sociales

Nombre de bénéficiaires des prestations sociales

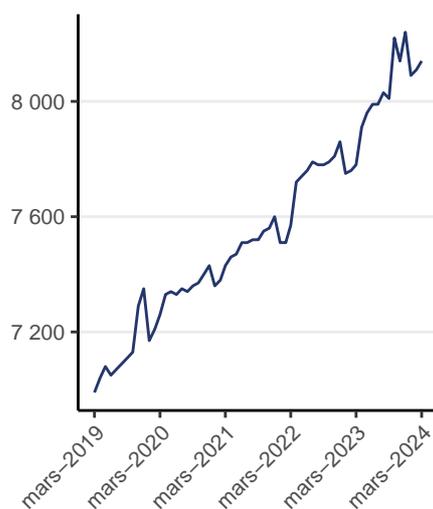
	RSA en mars 2024	AAH en mars 2024	ASS en février 2024	APA en mars 2024	AAL en mars 2024
Cher	9 080	8 140	1 100	20 760	22 820
Eure-et-Loir	8 510	6 950	1 390	26 090	24 300
Indre	5 150	5 780	770	15 490	15 890
Indre-et-Loire	14 250	10 960	1 980	45 470	59 240
Loir-et-Cher	7 360	6 520	980	21 380	20 170
Loiret	15 950	10 150	2 280	47 840	52 530
Centre-Val de Loire	60 300	48 500	8 500	177 030	194 950
France	1 830 760	1 292 490	251 600	4 556 010	5 715 970

Nombre de bénéficiaires des prestations sociales dans le Cher

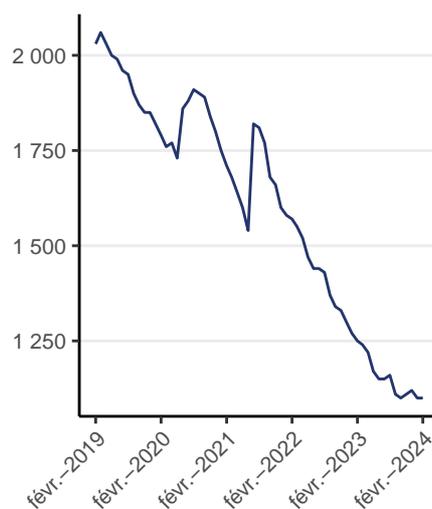
Revenu de Solidarité Active



Allocation aux Adultes Handicapés



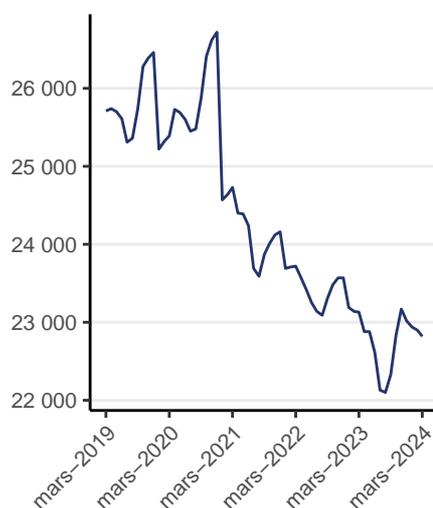
Allocation de Solidarité Spécifique



Prime d'Activité



Aide au Logement



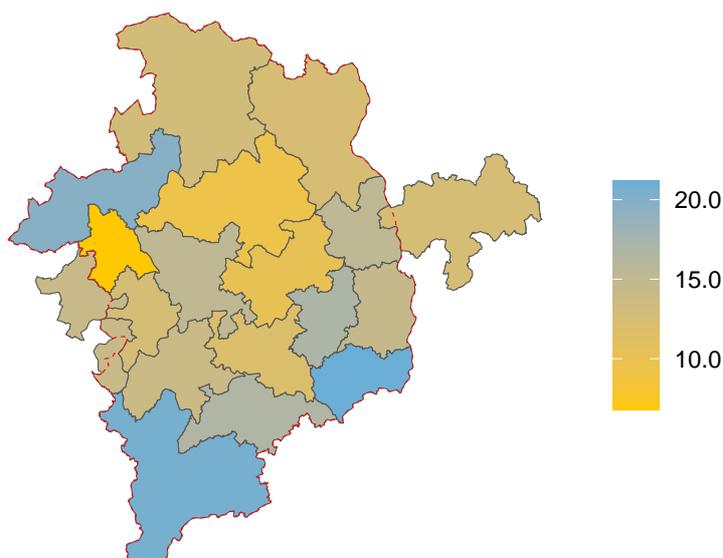
Source : Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA

Pauvreté

Revenu médian et taux de pauvreté selon l'âge du référent fiscal ou le statut d'occupation du logement en 2020

	Revenu médian	Ensemble	Moins de 30 ans	75 ans ou plus	Propriétaire	Locataire
Cher	21 560	14,0	23,4	9,3	7,1	30,7
Eure-et-Loir	22 650	11,8	17,7	7,2	5,4	26,6
Indre	20 820	14,6	23,9	10,6	8,2	30,0
Indre-et-Loire	22 450	12,4	22,8	8,1	5,0	26,6
Loir-et-Cher	21 940	12,5	19,3	7,5	6,1	28,3
Loiret	22 480	13,2	21,5	6,8	5,2	28,4
Centre-Val de Loire	22 160	12,9	21,4	8,0	5,8	28,0
France métropolitaine	22 400	14,4	22,4	9,9	6,4	27,5

Taux de pauvreté par EPCI en 2021



Neets en 2020

	Nombre de Neets	Part de Neets parmi les 15-29 ans
Cher	8 770	20,2
Eure-et-Loir	12 000	18,2
Indre	5 890	20,1
Indre-et-Loire	17 330	15,8
Loir-et-Cher	8 640	18,4
Loiret	21 220	18,3
Centre-Val de Loire	73 850	18,0

Neets : jeunes âgés de 15 à 29 ans ni en études, ni en emploi, ni en formation

Source : Insee, Recensement de la population 2020, exploitation principale

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi)

Dettes éligibles au traitement du surendettement en 2023

	Encours des dettes	Nombre de dossiers traités	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Endettement médian	Nb médian de dettes par dossier
Cher	23 193	570	4 392	98	18 509	7
Eure-et-Loir	41 850	905	6 770	93	18 884	7
Indre	17 924	471	3 439	94	16 819	6
Indre-et-Loire	38 850	1 078	7 717	97	17 340	6
Loir-et-Cher	21 487	470	3 819	98	20 441	7
Loiret	51 585	1 189	8 879	98	20 249	6
Centre-Val de Loire	194 889	4 683	35 016	97	18 710	6

Source : Banque de France

Lexique

AAH : L'allocation aux adultes handicapés s'adresse aux personnes handicapées aux revenus modestes ne pouvant prétendre ni à une pension de retraite, ni à avantage invalidité, ni à une rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à l'AAH.

Activité partielle : Anciennement appelé chômage partiel. Dispositif permettant à un employeur confronté à des difficultés conjoncturelles de réduire ou de suspendre temporairement l'activité de ses salariés pour maintenir leur emploi. L'employeur verse une indemnité au salarié et reçoit une allocation de l'Etat.

Aide au logement : Elles ont pour vocation de soutenir les personnes et familles modestes dans leur effort financier consacré au logement principal. Versées sous condition de ressources, elles concernent les locataires, les résidents en foyer et les accédants à la propriété. Ces prestations sont constituées de l'aide personnalisée au logement (APL), de l'allocation de logement familiale (ALF) et de l'allocation de logement sociale (ALS). Elles ne sont pas cumulables.

Apprentissage : Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail écrit à durée limitée (CDL) ou à durée indéterminée (CDI) entre un salarié et un employeur. Il permet à l'apprenti de suivre une formation en alternance en entreprise sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage et en centre de formation des apprentis (CFA) pendant 6 mois à 3 ans.

ASS : L'allocation de solidarité spécifique est une allocation pour les demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage et qui justifient d'au moins cinq années d'activité salariée au cours des dix dernières années précédant la rupture de leur contrat de travail. Les allocataires de l'ASS sont les allocataires indemnisés au titre du dernier jour de chaque mois considéré.

Contrat engagement jeune : s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus (ou 29 ans révolus lorsqu'ils disposent de la reconnaissance de travailleur handicapé), qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable. Mis en oeuvre à la fois par Pôle emploi et les missions locales depuis le 1er mars 2022, il propose à ces jeunes éloignés de l'emploi un programme d'accompagnement intensif (avec un objectif de 15 à 20 heures d'accompagnement par semaine), et une mise en activité régulière. Le parcours est prévu pour durer de 6 à 12 mois.

Contrat Unique d'Insertion – Contrat Initiative Emploi : C'est un contrat dans le secteur marchand qui facilite, grâce à une aide financière pour l'employeur, l'accès durable à l'emploi des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Il permet des recrutements en CDI ou CDD.

DEFM : Les demandeurs d'emploi en fin de mois sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

DEFM de catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi.

DEFM de catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins sur un mois).

DEFM de catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures sur un du mois).

DEFM longue durée : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

DPAE : La déclaration préalable à l'embauche est une mesure de simplification des obligations déclaratives de l'employeur. C'est une procédure de déclaration systématique et nominative pour chaque salarié dont l'embauche est prévue. Elle doit être effectuée dans les 8 jours qui précèdent toute embauche de salarié.

Emploi franc : Le dispositif d'emploi franc permet à un employeur de bénéficier d'une aide lorsqu'il embauche un habitant résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV).

Emploi salarié : Les salariés sont les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre entité résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente, avec un lien de subordination. À l'inverse, les non-salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire. En pratique, les non salariés sont des personnes affiliées à un régime de protection sociale des travailleurs non salariés : Sécurité sociale des indépendants (SSI) ou Mutualité sociale agricole (MSA). Sont concernés les micro entrepreneurs d'une part et les non salariés « classiques » de l'autre ; ces derniers sont pour l'essentiel des entrepreneurs individuels « classiques » ou des gérants majoritaires de sociétés à responsabilité limitée.

IAE : L'insertion par l'activité économique (IAE) permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion sociale et professionnelle par le biais de contrats de travail spécifiques.

Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) sont créés par une structure porteuse (association, collectivité locale, établissement public...). Les salariés en insertion sont mis en situation de travail sur des activités d'utilité sociale, répondant à des besoins collectifs non satisfaits. Ils bénéficient d'une rémunération horaire au moins égale au Smic.

Une entreprise d'insertion (EI) est une entreprise opérant dans le secteur marchand, mais dont la finalité est avant tout sociale. Les salariés en insertion produisent des biens et des services destinés à être commercialisés sur un marché, tout en bénéficiant d'actions d'accompagnement socioprofessionnel (réentraînement aux rythmes de travail, formation, accompagnement social...).

Une association intermédiaire (AI) est une association à but non lucratif, régie par la loi de 1901. Les salariés en insertion sont mis à disposition auprès de particuliers, d'associations, de collectivités locales ou d'entreprises pour la réalisation de travaux occasionnels.

Une entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) est une entreprise d'intérim dont l'activité est entièrement centrée sur l'insertion professionnelle des personnes en difficulté. Les salariés en insertion effectuent des missions d'intérim auprès d'entreprises clientes.

Intérim : (ou travail intérimaire ou travail temporaire) consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail temporaire.

Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) : mis en place à partir de 2017, le PACEA est le cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Il concerne tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus. Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

Parcours Emploi Compétences : il repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Prime d'activité : Complément de revenus d'activité s'adressant aux travailleurs aux revenus modestes, salariés ou non-salariés. Toute personne majeure non étudiante percevant des revenus issus d'une activité professionnelle peut bénéficier de la prime d'activité sous conditions de ressources. La prime d'activité, sous les mêmes conditions que le RSA, peut être temporairement majorée.

RSA : Le revenu de solidarité active s'adresse à toute personne âgée d'au moins 25 ans ou assumant la charge d'au moins un enfant né ou à naître. Le RSA est une allocation différentielle qui complète les ressources du foyer pour qu'elles atteignent le seuil d'un revenu garanti, ou montant forfaitaire, dont le barème varie selon la composition familiale. Le RSA, sous condition, peut être majoré (RSA majoré). Cette majoration est accordée temporairement, sans condition d'âge, à un parent isolé assumant la charge d'un ou plusieurs enfants ou à une femme enceinte isolée.

Salarié détaché : Le statut de salarié détaché concerne tout salarié envoyé à l'étranger, par son employeur d'origine, pour effectuer un travail pendant une durée déterminée (12 mois, pouvant être prolongés de 6 mois sur demande motivée de l'employeur) pour le compte de son employeur avec lequel il conserve un lien contractuel pendant le temps de sa mission. Les rémunérations des travailleurs détachés devront être conformes à la législation et aux pratiques de l'État d'accueil, y compris les primes et indemnités). Attention : le statut du salarié détaché diffère du statut de salarié expatrié et du salarié mis à disposition d'une filiale étrangère).

Taux de chômage : Pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Sources

Cnaf, Allstat : Les fichiers ALLSTAT décrivent la situation des allocataires des Caf.

DSN : les Déclarations Sociales Nominatives remplacent progressivement la plupart des déclarations sociales, et notamment les déclarations annuelles de données sociales (DADS). Cette source permet d'effectuer l'analyse des emplois et des salaires selon la nature de l'emploi (durée, condition d'emploi, qualification, rémunération...), les caractéristiques du salarié (sexe, âge, département de résidence) et de l'établissement employeur (secteur d'activité, lieu d'implantation, taille...).

Estimations de population : La répartition de la population par âge est réalisée en fonction de l'âge en années révolues au 1er janvier de l'année considérée. Le recensement de la population sert de base aux estimations annuelles de population.

Estimations d'emploi : Les Estimations d'emploi ont pour objectif de comptabiliser le nombre de personnes en emploi, tel que répertorié dans les sources administratives.

Fiben : Le Fichier bancaire des entreprises est une base de données gérée par la Banque de France.

FiLoSoFi : Le dispositif sur les revenus localisés sociaux et fiscaux produit un ensemble d'indicateurs sur les revenus déclarés (avant redistribution) d'une part, et sur les revenus disponibles (après redistribution et imputation de revenus financiers non déclarés) d'autre part, à l'échelle communale, supra-communale et infra-communale.

Flores : Le fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié est un ensemble de fichiers de micro-données qui décrivent l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements.

Pôle emploi-Dares, STMT : La Statistique du marché du travail est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de Pôle emploi. Elle porte sur tous les demandeurs d'emploi inscrits, entrés ou sortis des listes un mois donné.

Recensement de la population : Le recensement de la population permet de connaître la population de la France, dans sa diversité et son évolution. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (répartition par sexe et âge, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile travail ou domicile-études, etc.).

Répertoire des entreprises et des établissements : Le REE est le système d'information pour la diffusion et l'étude de la démographie des entreprises et des établissements.

Sipsi est une plateforme qui permet aux entreprises étrangères, à leurs représentants et clients de transmettre à l'administration française leurs déclarations de détachement de salariés en France. Elle dispose également d'un portail statistique permettant de comptabiliser dans chaque région et département le nombre de salariés détachés, leurs champs d'intervention leur nationalité et d'autres informations sur les entreprises étrangères et sur leurs clients.

Les travaux du Sese

Le service études, statistiques, évaluation (Sese) apporte aux échelons régionaux et départementaux un éclairage sur l'évolution de leur environnement socio-économique (cohésion sociale, emploi, marché du travail, conditions de travail, dialogue social...) contribuant ainsi à l'élaboration et à l'adaptation des stratégies d'intervention des services du ministère dans la région.

Vous retrouverez nos études, tableaux de bord par différentes thématiques sur notre site :

<https://centre-val-de-loire.dreets.gouv.fr/Etudes-et-statistiques>

TRAVAIL

- Marché du travail
- Activité Partielle
- Conditions de travail et santé au travail
- Dialogue social
- Travailleurs handicapés

EMPLOI ET FORMATION

- Accompagnement jeunes
- Apprentissage
- Emploi et Taux de chômage
- Formation professionnelle
- Insertion par l'activité économique (IAE)
- Travail temporaire

COHESION SOCIALE

- Ocard
- Atlas pauvreté

AUTRES PUBLICATIONS

- Chiffres clés
- Etudes partenariales
- Nos autres études

Le Sese se tient à votre disposition :
dreets-cvl.statistiques@dreets.gouv.fr

Service d'Appui au Pilotage et à l'Animation Territoriale
Service Études, Statistiques, Évaluation
DREETS Centre-Val de Loire
12, place de l'Étape – C85809 – 45058 Orléans Cedex 1
Tél : 02.38.77.68.00